

221C2299  
FR0004183960-FS0719

6 septembre 2021

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**VOLUNTIS**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 septembre 2021, Bpifrance, établissement public à caractère industriel et commercial (dénommé « EPIC Bpifrance ») (27-37 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons Alfort Cedex) a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 septembre 2021, les seuils de 20% du capital et 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société VOLUNTIS<sup>1</sup> et ne plus détenir indirectement par l'intermédiaire de Bpifrance Participations SA<sup>2</sup>, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions VOLUNTIS dans le cadre du projet d'offre publique achat simplifiée visant les actions VOLUNTIS<sup>3</sup>.

À cette occasion, la société Bpifrance Participations SA a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les mêmes seuils et ne plus détenir aucune action de cette société.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris, le 17 février 2021.

<sup>2</sup> Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 49,2% par la Caisse des dépôts et consignations et de 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

<sup>3</sup> Cf. D&I 221C1487 du 22 juin 2021.